

La confiance
ça se mérite

Amundi
ASSET MANAGEMENT

Ceci est une communication
publicitaire. Veuillez vous référer
au prospectus et au Document
d'informations clés (DIC) avant de
prendre toute décision finale
d'investissement.



AMUNDI VIE ISR

Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français



Une gestion diversifiée et responsable pour valoriser son contrat d'assurance vie

Document promotionnel à destination des clients particuliers.

- Amundi Vie ISR n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.
- Amundi Vie ISR est labellisé ISR : Investissement Socialement Responsable, un repère unique pour les épargnants souhaitant participer à une économie plus durable. Plus d'informations sur lelabelisr.fr. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le fonds, lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label.

Amundi Vie ISR

Amundi Vie ISR est un fonds multi-actifs international reposant sur une approche d'investissement responsable qui vise, au travers d'une gestion discrétionnaire et flexible, à optimiser la performance du capital investi sur un horizon de placement recommandé de 3 ans minimum.

Amundi Vie ISR n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.³

1 Combiner gestion flexible et diversification

- Un fonds de fonds qui s'appuie sur une sélection des meilleures expertises d'Amundi et de ses partenaires.
- Une gestion active et flexible, sans contraintes liées à un indice de référence, reposant sur des marges de manœuvre significatives pour adapter le positionnement du portefeuille en fonction du contexte de marché et pour saisir les opportunités d'investissement au sein d'un large univers d'investissement.
- Le fonds bénéficie de sources de diversification significatives puisqu'il peut s'exposer à toutes les classes d'actifs et toutes les zones géographiques.

2 Maintenir un profil de risque encadré

- L'encadrement du risque intervient à chaque étape du processus de gestion afin de conserver un profil de risque du portefeuille relativement défensif tout en maintenant un potentiel de performance attrayant.
- La gestion est mise en œuvre dans un cadre de risque défini par un objectif de volatilité annuelle de 5% maximum.
- Les expositions aux classes d'actifs les plus volatiles comme les actions et les obligations à haut rendement, sont respectivement limitées à 30% de l'actif net.

3 Investir de façon plus responsable

- Une démarche d'investissement socialement responsable (ISR) reconnue par le label ISR français : au moins 90% des OPC dans lesquelles le fonds investit disposent de ce label.
- Une sélection de titres en direct suivant une approche dite « Best-in-Class », visant à conserver les émetteurs bénéficiant des meilleures notations ESG (comprises entre A et D sur une échelle de A à G).
- La promotion de critères ESG au travers d'une amélioration significative de la note ESG globale du fonds par rapport à son univers d'investissement et une sélection d'émetteurs en portefeuille mieux disant en matière d'émissions de carbone et de respect des droits humains entre autres critères.

Une approche responsable pour un objectif double



Intérêts
économiques



Intérêt général

Facteurs financiers
Valorisation
Liquidité
Rentabilité

+

Facteurs ESG
Environnement
Social
Gouvernance

Amundi a mis en place une politique d'engagement forte qui vise, d'une part, à dialoguer avec les entreprises pour améliorer leurs pratiques ESG et d'autre part, à mieux intégrer leur exposition aux risques ESG.

3. Pour plus de détails sur la politique et l'objectif d'investissement du fonds, veuillez consulter le prospectus et le Document d'informations clés (DIC) d'Amundi Vie ISR disponibles sur la fiche produit du fonds sur [Amundi France Particuliers](#).

Amundi : le leader de la gestion d'actifs vous accompagne

Amundi est le premier asset manager européen en termes d'actifs sous gestion, et se classe dans le top 10 mondial¹. Le Groupe gère désormais 1904 milliards d'euros² et compte six plateformes de gestion principales³. Fort d'une solide expérience de plus de 30 ans, Amundi propose une gamme complète de solutions conçues pour répondre aux attentes des investisseurs les plus exigeants.

1. Source IPE « Top 500 asset managers » publié en juin 2022 sur la base des encours sous gestion à fin décembre 2021.

2. Source : chiffres Amundi à compter du 30/12/2022.

3. 6 centres d'investissement principaux : Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo.

Un acteur de référence en gestion diversifiée

266

milliards d'euros⁴
d'encours en gestion
diversifiée

+150

gérants expérimentés,
appuyés par l'ensemble
des équipes de recherche
et d'analyse d'Amundi⁴

+20

ans d'historique en
moyenne pour chacun
des gérants⁴

4. Source : Amundi au 31/12/2022. Données fournies à titre indicatif uniquement.

Risques

Le fonds n'offre ni garantie, ni protection du capital initialement investi ; l'investisseur est exposé au risque de perte en capital.

Autres risques liés au fonds :

- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque actions
- Risque de change
- Risque discrétionnaire
- Risque lié aux titres émis dans les pays émergents
- Risque lié à la capitalisation des sociétés
- Risque lié à l'investissement sur les titres spéculatifs (haut rendement)
- Risque lié à la sur-exposition
- Risque spécifique lié à l'utilisation d'obligations subordonnées complexes (convertibles contingentes)
- Risque juridique
- Risque en matière de durabilité
- Risque de contrepartie
- Risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange rendement global (TRS).

Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du fonds, disponible sur www.amundi.fr

Avantages

- Une approche de gestion diversifiée visant à optimiser la performance du capital investi au travers d'une gestion flexible et à limiter les pertes potentielles dans les phases de marché défavorables grâce à un profil de risque strictement encadré.
- Un fonds multi-actifs avec un cœur de portefeuille obligataire et une exposition limitée aux classes d'actifs les plus volatiles.
- Une démarche d'investissement responsable visant à promouvoir les critères ESG.

Caractéristiques principales

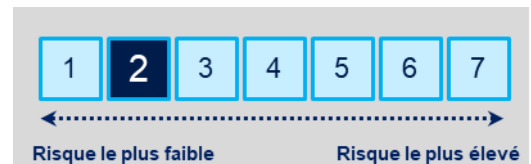
CODE ISIN	FR0000973802
Forme juridique	FCP de droit français
Affectation des résultats	Capitalisation
Horizon minimum de placement recommandé	3 ans
Zone géographique	Monde
Eligibilité	Compte-titres, Assurance vie
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du fonds	27 avril 2001
Devise de référence	Euro
Classification SFDR	Article 8
PASSATION DES ORDRES	
Souscription minimum : 1 ^{ère} / ultérieures	1 millième part(s)/1 millième de part
Périodicité de calcul de la Valeur Liquidative (VL)	Quotidienne
Heure limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour avant 12h25

Que va me coûter cet investissement ?

Pour obtenir des informations sur les frais liés à un investissement dans ce fonds, veuillez-vous référer au [DIC](#). La personne qui vous conseille ou vend ce produit peut vous facturer d'autres frais.

Quels sont les risques ?

L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du fonds ; il figure dans le DIC et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque ». Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus d'Amundi Vie ISR.



Classification SFDR*



Ce fonds intègre des critères ESG dans son processus d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à [l'Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le fonds visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du fonds.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Avertissement

Investir comporte des risques. Ce document est un support marketing. Veuillez vous référer au prospectus et au Document d'informations clés (DIC) du fonds avant d'envisager d'investir dans le fonds. Le présent document contient des informations concernant Amundi Vie ISR agréé aux fins de distribution/commercialisation au public et enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France (FR0000973802-P). La société de gestion du fonds est Amundi Asset Management, 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris. Le prospectus du fonds, ainsi que le Document d'informations clés sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la société de gestion ou à l'adresse www.amundi.fr ou, pour les fonds luxembourgeois, à l'adresse www.amundi.lu ou auprès de l'adresse de correspondance centralisée d'Amundi Funds SICAV et Amundi Index Solutions : CACEIS Bank SA, 89-91 Rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France et pour la SICAV First Eagle : Société Générale S.A., 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris, France. Ce document revêt un caractère purement informatif. Il ne s'agit pas d'une recommandation ni d'une analyse ou d'un conseil de nature financière et il ne tient pas lieu de sollicitation, d'invitation ou d'offre à acheter ou à vendre le fonds dans un quelconque territoire où une telle offre, sollicitation ou invitation serait contraire à la loi. Les présentes informations ne sont pas autorisées à être distribuées aux États-Unis et dans ses territoires et possessions, ni à toute personne américaine (« U.S. Person ») au sens de la définition du prospectus des fonds, et ne constituent pas une offre d'achat ni une sollicitation d'une quelconque offre d'achat de titres ou de services. Le fonds n'a pas été enregistré aux États-Unis selon la Loi sur les sociétés d'investissement (Investment Company Act) de 1940 et les parts du fonds ne sont pas enregistrées aux États-Unis selon la Loi sur les titres (Securities Act) de 1933. De ce fait, ce document est destiné à être distribué ou utilisé uniquement dans les juridictions où cela est autorisé et aux personnes qui peuvent en disposer sans enfreindre les exigences légales ou réglementaires applicables, ou qui exigeraient l'enregistrement d'Amundi ou de ses filiales dans ces pays. La performance passée n'est pas une garantie ni un indicateur des résultats futurs. La performance d'investissement et la valeur du principal d'un investissement dans le fonds peuvent varier à la hausse comme à la baisse et peuvent causer la perte des sommes initialement investies. Avant de prendre une décision d'investissement, chacun est tenu de demander l'avis d'un professionnel afin de déterminer si le placement envisagé est approprié et quels sont les risques qu'il véhicule. Il revient aux investisseurs de lire la documentation légale en vigueur, tout particulièrement le prospectus du fonds. Les souscriptions au fonds ne pourront être acceptées que sur le fondement du dernier prospectus et/ou document d'informations clés pour l'investisseur. Un résumé des informations relatives aux droits des investisseurs et aux mécanismes de recours collectif est disponible en anglais sur la page réglementation à l'adresse <https://about.amundi.com/Metanav-Header/Header/Quick-Links/Legal-documentation>. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles à l'adresse <https://about.amundi.com/MetanavFooter/Footer/Quick-Links/Legal-documentation>. Veuillez noter que la société de gestion peut dénotifier les dispositions prises pour la commercialisation des parts/actions du Fonds dans un État membre de l'UE pour lequel elle a fait une notification. Sauf indication contraire, les informations contenues dans ce document sont valables à février 2023. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Date de publication : mai 2023.

Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Amundi Asset Management, Société par actions simplifiée au capital social de 1 143 615 555 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France

Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur 75015 - France - Tél. +33 (0)1 76 33 30 30

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification TVA : FR58437574452